

# Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

2015-2017

Plan d'action adopté par la Résolution CA-2015-2016-42 du conseil d'administration du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec à sa 36<sup>e</sup> séance ordinaire tenue à Montréal le 24 mars 2016 à 10 h.

## Contexte

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec est encadré par la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (RLRQ, chapitre E-20.1, a 61.1) qui stipule que les organismes publics, dont fait partie le Conservatoire, doivent produire, adopter et rendre public un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées, et le rendre disponible dans leur site Web en vue d'en promouvoir la mise en œuvre.

La politique gouvernementale *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité*, qui agit en complément de la Loi, repose sur la volonté de mieux assurer aux personnes handicapées le respect de leurs droits dans un esprit d'égalité. De plus, elle vise à accroître, sur une période de 10 ans, la participation sociale des personnes handicapées.

À l'aide de ce plan d'action bisannuel, le Conservatoire veut déterminer et réduire les obstacles pouvant nuire à l'intégration des personnes handicapées. Ce document fait état des actions déjà réalisées et suggère les mesures à mettre en place pour faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap.

Depuis le 6 mars 2013, la coordination du plan d'action est assumée par le Secrétariat général. Le Service des ressources humaines lui apporte soutien et collaboration. La personne occupant l'emploi de secrétaire général a donc la responsabilité de coordonner l'ensemble des éléments du plan d'action pour en faire un tout cohérent et assurer une bonne organisation des différentes étapes liées à son élaboration et à sa mise en œuvre.

Le suivi du projet sera assuré par le Secrétariat général en ce qui a trait aux aspects sociaux, et par la Direction des services administratifs en ce qui a trait aux aspects physiques.

## PORTRAIT DU CONSERVATOIRE

### Sa mission

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec offre, dans diverses régions du Québec, une formation artistique qui prépare à une carrière professionnelle en musique et en art dramatique. Il favorise, dans le milieu, le développement de la formation initiale en musique et en art dramatique, et appuie les organismes essentiels à la vie musicale et théâtrale sur tout le territoire québécois.

Si les services de l'institution s'adressent principalement à ses élèves en musique et en art dramatique, le Conservatoire estime que son action bénéficie à l'ensemble des citoyens et citoyennes puisque l'enseignement qu'il offre et les activités artistiques qu'il produit ou soutient contribuent à la vitalité culturelle du Québec.

### Son personnel

Le Conservatoire compte 335 employés répartis comme suit :

- Personnel enseignant : 227
- Cadres : 12
- Professionnels : 16
- Personnel de bureau, technique et ouvrier : 80

La Direction générale du Conservatoire regroupe 19 employés, dont 17 travaillent dans l'édifice abritant le ministère de la Culture et des Communications à Québec, et 2 dans les installations montréalaises du Conservatoire de musique et du Conservatoire d'art dramatique.

La très grande majorité des employés (professeurs, employés administratifs et gestionnaires), travaille par conséquent dans un des neuf établissements du réseau d'enseignement du Conservatoire. Il s'agit des établissements d'enseignement de la musique de Rimouski, de Saguenay, de Québec, de Trois-Rivières, de Montréal, de Gatineau et de Val-d'Or, ainsi que des établissements d'enseignement de l'art dramatique de Québec et de Montréal. Dans le cas du Conservatoire d'art dramatique de Québec, les employés sont répartis dans quatre immeubles distincts, dont un qu'il partage avec le Conservatoire de musique de Québec.

Le Conservatoire est locataire des lieux qui logent ses activités et qui sont la propriété de la Société québécoise des infrastructures (SQI).

### **Ses secteurs d'activités**

Le Conservatoire offre une formation professionnelle en musique et en art dramatique. Il compte environ 850 élèves répartis dans tous les ordres d'enseignement, depuis le primaire jusqu'au 2<sup>e</sup> cycle universitaire inclusivement.

À l'égard des relations avec les organisations locales et régionales, l'institution entretient des liens de partenariat très étroits avec le milieu de l'éducation : commissions scolaires, établissements d'enseignement collégial, universités, Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec (FAMEQ).

Le Conservatoire offre, de plus, son encadrement et son soutien à des écoles de musique et à des professeurs privés, notamment par le biais d'ateliers et d'ateliers de perfectionnement, de cours de maître, et de programmes d'éveil musical, d'encadrement et de Préconservatoire. Ces programmes réunissaient 380 élèves en 2014-2015.

Dans le cadre de ses activités pédagogiques, le Conservatoire accueille un public de tous âges qui assiste à des concerts et à des spectacles dans ses diverses salles. De plus, le Conservatoire loue ces salles à des organisations artistiques professionnelles.

Au plan international, le Conservatoire participe aux activités et projets de l'Association européenne des Conservatoires, Muzikhochschulen et académies de musique (AEC). Il a établi des protocoles d'entente avec le Conservatoire de musique de Bordeaux (France), Musikhochschule de Stuttgart (Allemagne) et le Royal Northern College of Music (Grande-Bretagne).

Le Conservatoire collabore également avec certains ministères et organismes gouvernementaux, particulièrement le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et ses sociétés d'État, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

L'année financière du Conservatoire commence le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année et l'année scolaire débute en août pour se terminer en juin. Ce plan d'action couvre donc la période du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2017.

### **Évaluation de la situation**

À ce jour, l'institution n'a reçu aucune demande d'accommodements nécessitant des conditions de travail particulières. Aucune plainte n'a été formulée à l'égard du Conservatoire quant à

l'accessibilité de ses installations ou l'accessibilité aux documents et autres services. Depuis le 29 août 2012, le Conservatoire dispose d'une procédure de gestion des plaintes.

Le site Web du Conservatoire, dont la réalisation date de 2008, respecte la majorité des normes d'accessibilité édictées par le Conseil du trésor. Des travaux sont prévus au plan d'action pour améliorer temporairement la conformité du présent site à ces normes. Au moment de la prochaine refonte du site Web, le Conservatoire veillera à assurer la conformité aux normes d'accessibilité prescrites par le Conseil du Trésor.

Le Conservatoire a produit et livré, en octobre 2015, à la Commission des droits de la personne un rapport dans le cadre du Programme d'accès à l'égalité en emploi et attend ses recommandations pour les mettre en œuvre.

## **LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2012-2014**

### **Identification d'une personne responsable de la démarche**

En 2011, le Conservatoire avait identifié la conseillère à la gestion du capital humain comme responsable de la coordination du plan d'action à l'égard des personnes handicapées, et ce, pour l'année scolaire 2011-2012. Depuis 2013, la secrétaire générale est responsable de ce dossier.

### **La formation**

Depuis 2013, la secrétaire générale a participé à quelques formations offertes par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), dont des ateliers sur la production du plan d'action annuel et l'accès aux documents et services offerts au public. En décembre 2013, deux employées du service des ressources humaines ont participé à une formation intitulée *Tout savoir sur l'embauche des personnes en situation de handicap* offerte par l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, en collaboration avec le Comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO).

### **Les autres actions**

Un questionnaire sur l'accessibilité des lieux publics dans les établissements du Conservatoire a été conçu dans le but de sensibiliser les responsables du dossier et de prioriser les obstacles à éliminer.

En mai-juin 2014, la direction générale du Conservatoire a participé à la Semaine québécoise des personnes handicapées et a invité les neuf établissements de son réseau à en faire autant en leur acheminant le matériel promotionnel prévu à cet effet par l'OPHQ.

En juin 2015, le Conservatoire a sensibilisé les directeurs d'établissements ainsi que les responsables administratifs du Conservatoire à l'obligation de produire un plan d'action et à le mettre en œuvre.

## **MESURES ENVISAGÉES EN 2015-2016 ET 2016-2017**

Pour les mesures qui suivent, le Conservatoire s'engage à poursuivre ses efforts afin de réduire, d'éliminer ou de prévenir les obstacles et ainsi de faciliter l'intégration des personnes handicapées à ses différents secteurs d'activités, et ce, tant pour la clientèle étudiante, le personnel, les personnes invitées et le grand public.

Secteurs d'activités	Obstacles	Objectifs visés	Mesures et ressources	Échéances	Responsables	Cibles (C)	Indicateurs de résultats
Gestion organisationnelle	Méconnaissance des obstacles, physiques et autres, rencontrés par les personnes handicapées dans leurs activités quotidiennes	Sensibiliser les membres du comité de gestion de la direction générale et les directeurs d'établissements	Ajouter un point à l'ordre du jour de réunions du comité de gestion et du collège des directeurs	Selon le calendrier des rencontres	Anne-Marie Dubois	4 interventions au sujet des travaux durant les réunions du comité de gestion	Comptes rendus du comité de gestion
		Sensibiliser le personnel des neuf établissements du Conservatoire aux réalités et à l'accessibilité des personnes handicapées	Publier des communications sur le plan d'action, sur la constitution du groupe de travail et ses réalisations dans les neuf établissements du Conservatoire	Avril 2016	Anne-Marie Dubois Hélène Thibeault Direction des communications	2 publications des communications sur le plan d'action et ses réalisations dans le réseau	Communiqués, liste d'envoi, rapports de lecture
			Réaliser et diffuser un projet de sensibilisation auprès de la communauté du Conservatoire	2017	Anne-Marie Dubois Hélène Thibeault Direction des communications	3 témoignages recueillis, diffusion de 2 capsules	Liste des témoignages, adresse Web des capsules diffusées
		Prioriser et planifier les interventions et les mesures	Réactiver le groupe des responsables du Conservatoire	Février-Mars 2016	Anne-Marie Dubois Hélène Thibeault Répondants du réseau	2 rencontres du groupe des responsables du réseau par année	Comptes rendus du groupe de travail
			Procéder à la nomination de répondants dans le réseau des neuf établissements du Conservatoire pour l'identification et la priorisation des obstacles	Mars 2016	Anne-Marie Dubois Hélène Thibeault	9 répondants du réseau	Liste des répondants du réseau
			Créer des équipes de travail spécifiques et inviter des personnes ressources à contribuer, le cas échéant	Selon les besoins	Anne-Marie Dubois Hélène Thibeault	Une équipe par enjeu majeur	Liste des membres et des personnes ressources
			Identifier des obstacles et des mesures, et les prioriser	Septembre 2016	Répondants du réseau Anne-Marie Dubois Hélène Thibeault Denis Rhéaume	3 obstacles par établissement priorités selon la typologie établie	Liste des obstacles Liste des priorités
			Procéder à une mise à niveau des normes d'accessibilité du site Web du Conservatoire	Juin 2017	Anne Duchesne Direction des communications	Fonctions d'accessibilité	Disponibilité des fonctions d'accessibilité ajoutées au site Web
			Prendre en compte les normes d'accessibilité édictées par le Conseil du trésor au moment d'une refonte du site Web	Juin 2017	Anne Duchesne Direction des communications	Fonctions d'accessibilité	Fonctions d'accessibilité intégrées au devis de la refonte du site Web

			Se concerter avec la SQI afin d'intervenir selon les priorités établies	À partir d'octobre 2016	Répondants du réseau Denis Rhéaume Anne-Marie Dubois	Collaboration pour chaque obstacle relié aux lieux ou à l'équipement	Liste des interventions réalisées ou en cours
			Réaliser un bilan des mesures prises au 30 juin 2016, 2017 et 2018	Juillet 2016	Anne-Marie Dubois Hélène Thibeault	Bilan envoyé au 30 juin de chaque année	Accusé de réception de l'OPHQ
		Relier les enjeux du plan à l'égard des personnes handicapées au plan d'action de développement durable 2015-2020	Identifier les enjeux qui touchent à la fois les personnes handicapées et le développement durable (DD) et les intégrer au plan d'action de DD	Mars 2016	Anne-Marie Dubois	Au moins un élément du plan d'action de DD en lien avec les enjeux concernant les personnes handicapées	Diffusion du plan d'action de développement durable
			Inclure la notion d'accessibilité des personnes handicapées dans les processus d'acquisition au moment de l'élaboration d'une politique d'acquisition écoresponsable	Juin 2017	Anne-Marie Dubois Denis Rhéaume	Élaboration et adoption d'une politique d'acquisition écoresponsable incluant la notion d'accessibilité des personnes handicapées	Politique d'acquisition écoresponsable
		Relier les enjeux du plan d'action à l'égard des personnes handicapées au programme d'accès à l'égalité en emploi	Mettre en œuvre le Programme d'accès à l'égalité en emploi du Conservatoire	Juin 2017	Hélène Thibeault Anne-Marie Dubois	Au moins un élément du programme d'accès à l'égalité relié aux enjeux des personnes handicapées	Programme d'accès à l'égalité en emploi

### **ADOPTION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION**

Le présent plan d'action a été adopté le 24 mars 2016 par le conseil d'administration du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.

Il sera publié en format PDF sur le site Web du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec à l'adresse : [www.conservatoire.gouv.qc.ca/](http://www.conservatoire.gouv.qc.ca/)

### **Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation**

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts par l'organisation aux personnes handicapées peuvent être adressés à :

Anne-Marie Dubois  
Secrétaire générale  
Direction générale  
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec  
225, Grande-Allée Est, 3<sup>e</sup> étage, Bloc C  
Québec (Québec) G1R 5G5  
Téléphone : 418 380-2327, poste 7229  
Courriel : [anne-marie.dubois@conservatoire.gouv.qc.ca](mailto:anne-marie.dubois@conservatoire.gouv.qc.ca)